



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés
Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus
Date de publication: SHAB 14.12.2023, **Publication répétée:** 12.12.2023, 13.12.2023
Visible par le public jusqu'au: 14.12.2026
Numéro de publication: SR01-0000010372

Entité de publication
Antoine Berthoud, Rue de la Corraterie 14, 1204 Genève

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Genève Bénévolat avec Centre Genevois du Bénévolat (CGB)

3. Publication

Organisation transférante:

Genève Bénévolat
CHE-349.710.021
c/o: Centre animations retraités
Route de La-Chapelle 22
1212 Grand-Lancy

Organisation reprenante:

Centre Genevois du Bénévolat (CGB)
CHE-434.791.028
Route de La-Chapelle 22
1212 Grand-Lancy

Publication de la fusion dans la FOSC: 11.12.2023

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 11.03.2024 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Centre Genevois du Bénévolat (CGB)
Route de La-Chapelle 22
1212 Grand-Lancy